

## **Pratiques de recherche et engagement public en sciences humaines et sociales : Un aperçu de la problématique**

Philippe Sormani

Le but de ce document est double:

- i) Esquisser la problématique « pratiques de recherche et engagement public en sciences humaines et sociales » (SHS) ;
- ii) Rappeler les résultats préliminaires d'une investigation empirique de cette problématique via des entretiens approfondis avec des chercheurs établis en SHS.

Le document se veut « ouvert » au sens où il invite à être discuté, critiqué et/ou complété.

### **i) Pratiques de recherche et engagement public en SHS – Esquisse de la problématique**

Pour les sciences naturelles, le rapport des sciences au public – un public différencié, il est vrai - est typiquement présenté en termes de « transfert de technologie », de « brevets » et/ou de « vulgarisation » (Hackett et al. 2008). Ce modèle ne semble guère capter la spécificité et la diversité des liens entre pratiques de recherche et engagement public en sciences humaines et sociales (SHS). Avant d'examiner quelques disciplines en particulier, il convient de rappeler une différence fondamentale entre le domaine d'objets des sciences naturelles et les phénomènes investigués par les SHS.

Contrairement aux sciences naturelles, les SHS sont confrontées à des « phénomènes qui s'interprètent eux-mêmes ». Qu'est-ce à dire ? En résumé, l'idée consiste à rappeler que les actions, acteurs sociaux et institutions, se définissent eux-mêmes par les significations qu'ils expriment – par exemple, c'est par le fait de parler qu'un politicien se définit, sa position s'exprime et son discours peut être analysé (contrairement à la position d'un atome qui, à l'inverse, ne peut que rester « muet »). Par conséquent, toute considération du rapport entre recherche et engagement public en SHS prend – et doit prendre - en considération le lien entre l'auto-interprétation des acteurs, leurs pratiques et discours, d'une part, et les interprétations et explications de l'analyste, de l'autre<sup>1</sup>.

Plus spécifiquement, c'est dans la manière dont une (sous-)discipline se situe par rapport au discours public et au sens commun sur son objet qu'elle définit son orientation plus ou moins « autonome » (cf. Quéré 2000). Ainsi, une recherche « appliquée » ou

---

<sup>1</sup> Du moins si l'on se réfère aux travaux classiques de M. Weber, A. Schutz, H. Garfinkel, A. Giddens ou C. Taylor – bref, à la tradition de « sociologie interprétative » au sens large (cf. Watson 2000).

« orientée » en SHS aura tendance à se baser sur le discours et l'agenda de l'institution qu'elle est censée servir – par exemple, un institut spécialisé dans l'étude de la « criminalité » partage ce terme avec les institutions administratives ou policières auxquelles elle s'adresse. Inversement, le degré d'« autonomie » d'une (sous-)discipline peut se mesurer à sa capacité de poser et formuler ses problématiques de recherche dans son propre vocabulaire analytique et selon sa propre tradition de recherche – l'analyse de conversation, par exemple, étudie le phénomène familier d'une séquence de questions et de réponses en termes de « paire adjacente » et de ses propriétés formelles (sans que cela ait *a priori* une pertinence quelconque pour un acteur social autre que l'analyste lui-même)<sup>2</sup>.

Une tendance récente et, semble-t-il, dominante dans les études sociales des sciences (pour un historique de cette tendance, voir Zammito 2004) *nie* la pertinence de la distinction conventionnelle entre recherche « appliquée » et « fondamentale », voire de celle entre sciences naturelles et humaines (pour des expressions exemplaires de cette négation, voir Gibbons et al. 1994 ; Latour 1995). Cette tendance paraît problématique dans la mesure, au moins, où elle prend position au niveau du jeu des acteurs au lieu d'*analyser* comment, dans des cas particuliers, ce jeu se déroule, sans préjuger du caractère adéquat ou anachronique des « dispositions, positions et prises de positions » en jeu. De manière générale, comme le signale un sondage récent, « l'image du chercheur isolé communiquant ses résultats à un public ignare, si elle est dénoncée par des spécialistes, est en définitive encore très répandue parmi les scientifiques » (Crettaz Von Roten, Moeschler 2008 :26)<sup>3</sup>.

Dans une perspective descriptive, il s'agirait de mettre en évidence l'éventail des positions possibles en SHS en matière d'engagement public. Une telle perspective est esquissée dans la section suivante.

## **ii) Résultats préliminaires d'entretiens approfondis avec des chercheurs établis en SHS**

Le sondage précité faisait l'hypothèse d'un lien entre « culture disciplinaire » et formes d'« engagement public ». Autrement dit, « l'inscription des scientifiques dans différents domaines de recherche joue un rôle déterminant dans leurs pratiques et représentations, notamment en matière de relation et de dialogue science-société » (Crettaz von Roten, Moeschler 2008 :27). La notion des « cultures disciplinaires », comme en témoigne les disputes à propos de leur nombre (1, 2, 3, etc.), est problématique dans la mesure où elle suppose une homogénéité des ensembles ainsi découpés (« la sociologie », « l'histoire »,

---

<sup>2</sup> Il va de soi que la distinction rappelée n'exclut pas la considération des multiples formes d'« autonomie contrariée » (Metzger, Vallotton 2007 :8) dans les SHS – au contraire, elle permet de les thématiser. A cet égard, voir – en plus de Quéré (2000) - Honegger et al. (2007) ; Latour (2004) ; Lynch (2007) ; Watson (2000).

<sup>3</sup> Une forme de sociologie amateur très répandue dans des cercles d'administration, d'expertise et de politique de recherche semble consister à fustiger une supposée « sociologie mertonienne » qui, de manière illusoire et idiote, ferait l'apologie d'une « science pure ». Il s'agit là d'une sociologie « amateur » dans la mesure où elle n'est pas basée sur une lecture sérieuse des travaux de R.K. Merton, d'une part, et qu'elle ne sert le plus souvent qu'à justifier une position prise dans le jeu politique, de l'autre.

l'économie », etc.). Or, comme une série d'entretiens approfondis nous l'a rappelé, une telle homogénéité interne ne caractérise guère les disciplines en SHS<sup>4</sup>.

Au contraire, les entretiens menés avec les chercheurs en SHS nous conduisent à formuler l'hypothèse d'un *lien étroit entre le type d'objets de recherche investigués, la spécialisation disciplinaire d'un chercheur, et les formes que prend son engagement public, quel que soit son affiliation disciplinaire*. Cette hypothèse prend en considération non seulement la pluralité interne à une discipline donnée, y compris dans ses modes d'association avec les praticiens d'autres disciplines, mais aussi la pluralité concomitante des formes d'engagement public<sup>5</sup>. Cela dit, les entretiens menés nous permettent de distinguer *au moins* entre deux orientations de recherche au niveau de la configuration de l'objet de recherche, correspondant *grosso modo* à une distinction conventionnelle entre « recherche fondamentale » et « appliquée » ou « orientée », à savoir:

- D'une part, nous avons rencontré des chercheurs qui, au long de leur carrière, définissaient et investiguaient leurs objets de recherche selon leur spécialisation disciplinaire et l'agenda thématique que cette dernière leur fixait, que ce soit en termes « théoriques » (tel que pour le développement d'une nouvelle théorie linguistique) ou en termes « empiriques » (tel que pour l'édition scientifique d'un ouvrage de philosophie des Lumières). Ici, l'engagement public du chercheur en question n'apparaissait pas comme un but en soi mais, plutôt, comme un moyen, intérêt supplémentaire et résultat dérivé de son activité de recherche<sup>6</sup>.
- D'autre part, nous avons rencontré des chercheurs qui, au long de leur carrière, choisissaient et investiguaient leurs objets de recherche, de manière prépondérante, en fonction des enjeux et agendas politiques du moment, que ce soit pour les « critiquer » (tel que dans la critique de l'idéologie stalinienne par le linguiste russe) ou pour y contribuer (tel que dans des études, plus ou moins « gestionnaires », sur les flux migratoires). Ici, l'engagement public du chercheur apparaît comme consubstantiel à la recherche qu'il ou elle mène. Tantôt cette imbrication est vantée (par exemple, par l'invocation de la figure de l'« intellectuel critique » et sa responsabilité publique) ; tantôt elle est déplorée (par exemple, le récit du « chef de projets » qui se plaint de

---

<sup>4</sup> Ces entretiens ont été menés par A. Bovet et Ph. Sormani avec 16 professeurs et chercheurs établis en SHS dans les Universités de Lausanne et de Neuchâtel. Pour une présentation plus détaillée des résultats, voir Sormani et al. (2010).

<sup>5</sup> « A l'image d'Epinal d'une communication diffuse dirigée vers un public aussi large qu'indifférencié s'est substituée ces dernières années celle plus précise d'efforts de communication variés dirigés vers des publics qui, s'ils ont en commun de ne pas être des spécialistes du domaine concerné, peuvent différer considérablement entre eux en termes de taille, de niveau de formation et du rôle qu'ils jouent face au monde universitaire et de la recherche » (Crettaz Von Roten, Moeschler 2008 :24).

<sup>6</sup> Pour ne prendre qu'un exemple. Le théoricien linguiste avec lequel nous avons parlé définissait sa posture de recherche *exclusivement* dans les termes de la discipline qu'il entendait renouveler. Ce qui n'a pas empêché son travail de trouver un intérêt dans des milieux pédagogiques. Or ce n'est pas une orientation pédagogique qui animait le travail de recherche linguistique ou qui le caractériserait comme tel.

d'une surcharge administrative et l'impossibilité d'écrire des articles en plus des rapports destinés à l'administration).

Ces grandes orientations, bien entendu, n'épuisent pas la richesse, la complexité et la combinaison des différentes spécialisations intra- et interdisciplinaires dans les SHS, en fonction des projets ponctuels et circonstances particulières. Néanmoins, ces grandes orientations semblent définir le cadre général (et institutionnel !) dans lequel des spécialisations peuvent se faire (ou non) et les conséquences observables que ces spécialisations ont, au long de la carrière d'un chercheur, sur les formes d'engagement public qu'il ou elle privilégie – que ce soit à titre individuel, au niveau de son institut de recherche ou, encore, en fonction de sa manière d'envisager sa discipline de base<sup>7</sup>.

### Références :

Académies suisses des sciences (2009) « Communication des sciences – chances et limites », Colloque de printemps de l'ASSH. Zurich, 23 avril 2009.

Beiner, M. (2009) *Humanities. Was Geisteswissenschaft macht. Und was sie ausmacht.* Berlin : Berlin University Press.

Crettaz Von Roten, F., Moeschler, O. (2009) « Les scientifiques dans la cité. Cultures disciplinaires et engagement public », *Les Cahiers de l'Observatoire*, N° 19.

Gibbons, M., Limoges, C., Nowotny, H., Schwartzman, S., Scott, P. & Trow, M. (1994) *The New Production of Knowledge : The Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies.* London : Sage.

Hackett, E.J., Amsterdamska, O., Lynch, M. & Wajcman, J. (Eds.) (2008) « Section III : Politics and Publics », *The Handbook of Science and Technology Studies.* Third Edition, Cambridge: M.I.T. Press.

Honegger, C. , Jost, H.-U., Burren, S. & Jurt, P. (2007) *Konkurrierende Deutungen des Sozialen. Geschichts-, Sozial- und Wirtschaftswissenschaften im Spannungsfeld von Politik und Wissenschaft.* Zurich : Chronos.

Latour, B. (1995) *Le métier de chercheur. Regard d'un anthropologue.* Paris: Ed. de l'INRA.

---

<sup>7</sup> A cet égard, voir Beiner (2009), Wenzel (2009) et les contributions réunies dans Académies suisses des sciences (2009).

Latour, B. (2004) "Why Has Critique Run out of Steam? From Matters of Fact to Matters of Concern", *Critical Inquiry*, 30(2):225-248.

Lynch, M. (2007) « Science as a Vacation », présenté à l'atelier *Does STS mean business ?* Saïd Business School, Oxford University.

Metzger, F., Vallotton, F. (Eds.) (2009) *L'historien, l'historienne dans la cité*. Lausanne : Editions Antipodes.

Quéré, L. (2000) « Pour un calme examen des faits de société », in B. Lahire (Ed.) *A quoi sert la sociologie ?* Paris : PUF.

Sormani, P., Bovet, A. & Perret, J.-F. (2010) « Faire de la recherche en sciences humaines : une approche pragmatiste de sa pluralité », *Colloque 'La bibliométrie en question : origines, approches et alternatives'*, Université de Neuchâtel, 4-5 février 2010.

Watson, R. (2000) « 'Interpretive' Sociology in Great Britain : the State of the Art », *Revue suisse de sociologie*, Vol. 26, No. 3, pp. 507-526.

Wenzel, U.J. (2009) « Mechanismen der Wissenschaftskommunikation : die Situation der Geistes- und Sozialwissenschaften », *Bulletin ASSH 1*, Dossier : Communication des sciences – chances et limites. Berne : ASSH, pp. 37-38.

Zammito, J. (2004) *A nice derangement. From Quine to Latour*. Chicago : Chicago University Press.

UniNE / août 2011